

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche 07150

Élection du Président et des vice-Présidents

ARRONDISSEMENT de LARGENTIERE

Effectif légal du conseil communautaire : 38

Nombre de conseillers en exercice : 38

1404 \_ 101

# Extrait du registre des délibérations

## Objet : ÉLECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

L'an deux mille quatorze et le dix-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à GROSPIERRES, Salle Polyvalente, sous la présidence de Liliane COLAS, doyenne des conseillers communautaires.

Présents : MM et Mmes ALAZARD M., ALZAS R., BACCONNIER J-C., BENAHMED C., BOUCHER A., BOULLE D., BUISSON C., CHAGNOL D., CHAMBON A., CHARBONNIER M., CLEMENT G., COLAS L., CONSTANT B., DELON J-C., DIVOL M., FLAMBEAUX P., GUERIN M-C., GUIGON M., LASCOMBE-ROPERES M-L., LAURENT B., LAURENT G., MARRON G., MARRON J., MEYCELLE A., MULARONI M., OZIL H., PESCHIER P., PICHON L., PLANTEVIN F., POUZACHE J., RIEU Y., ROUX M., SERRE M., THIBON M., UGHETTO R., VENTALON Y., VOLLE N.

Absents excusés : BECKER M-L.,

Pouvoirs de : BECKER M-L. à GUIGON M.

Nombre de membres en exercice : 38 - nombre de membres présents : 37

Nombre de pouvoirs : 1

### INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

La séance a été ouverte sous la présidence de M. SERRE Daniel, Président sortant, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions. M. CHAMBON Alain a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (article L.2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT).

### ELECTION DU PRESIDENT

#### Présidence de l'assemblée

Le doyen des membres présents du conseil communautaire Madame Liliane COLAS a pris la présidence de l'assemblée (article L. 5211-9 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 37 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT applicable conformément à l'article L. 5211-1 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs : Geneviève LAURENT et Didier BOULLE.

### Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet son vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

### **Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de votants (enveloppes déposées) 38

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) 0

Nombre de suffrages exprimés [b-c] 38

Majorité absolue 20

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DIVOL Max	8	huit
PICHON Luc	7	Sept
THIBON Max	23	Vingt-trois

### **Proclamation de l'élection du Président**

M. Max THIBON a été proclamé(e) président(e) et a été immédiatement installé(e).

### **Election des vice-présidents**

Sous la présidence de M. Max THIBON, élu Président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, la communauté doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, arrondi à l'entier supérieur, soit 8 vice-présidents au maximum. Il précise que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, soit 11.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 11 le nombre des vice-présidents.

### **Election du premier vice-président**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de votants (enveloppes déposées) 38

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) 1

Nombre de suffrages exprimés [b-c] 37

Majorité absolue 19

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LAURENT Geneviève	37	Trente sept

### **Proclamation de l'élection du premier vice-président**

Mme Geneviève LAURENT a été proclamée première vice-présidente et immédiatement installée.

### **Election du deuxième vice-président**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de votants (enveloppes déposées) 38

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) 0

Nombre de suffrages exprimés [b-c] 38

Majorité absolue 20

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
UGHETTO René	38	Trente huit

### **Proclamation de l'élection du deuxième vice-président**

M UGHETTO René a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

**Election du troisième vice-président****Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de votants (enveloppes déposées) 38

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) 1

Nombre de suffrages exprimés [b-c] 37

Majorité absolue 19

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BENAHMED Claude	20	Vingt
DIVOL Max	17	Dix-sept

**Proclamation de l'élection du troisième vice-président**

M. BENAHMED Claude a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

A l'issue de la proclamation de l'élection du troisième vice-Président, quatre conseillers communautaires quittent la salle : Mmes LASCOMBE-ROPERS M-L., VOLLE N., MM. DIVOL M., PESCHIER P.

Nombre de membres en exercice : 38 - nombre de membres présents : 37 – 4 = 33
---

Nombre de pouvoirs : 1
------------------------

**Election du quatrième vice-président****Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de votants (enveloppes déposées) 34

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) 1

Nombre de suffrages exprimés [b-c] 33

Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
POUZACHE Jean	33	Trente-trois

**Proclamation de l'élection du quatrième vice-président**

M. Jean POUZACHE a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

**Election du cinquième vice-président****Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de votants (enveloppes déposées) 34

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) 0

Nombre de suffrages exprimés [b-c] 34

Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MARRON Gérard	34	Trente-quatre

**Proclamation de l'élection du cinquième vice-président**

M Gérard MARRON a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

**Election du sixième vice-président****Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de votants (enveloppes déposées) 34

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) 0

Nombre de suffrages exprimés [b-c] 34

Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BACCONNIER Jean-Claude	23	Vingt-trois
PICHON Luc	11	onze

**Proclamation de l'élection du sixième vice-président**

M. Jean-Claude BACCONNIER a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

**Election du septième vice-président****Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de votants (enveloppes déposées) 34

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) 0

Nombre de suffrages exprimés [b-c] 34

Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
OZIL Hervé	34	Trente-quatre

**Proclamation de l'élection du septième vice-président**

M Hervé OZIL a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

**Election du huitième vice-président****Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de votants (enveloppes déposées) 34

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) 0

Nombre de suffrages exprimés [b-c] 34

Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GUIGON Marc	34	Trente-quatre

**Proclamation de l'élection du huitième vice-président**

M. Marc GUIGON a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

**Election du neuvième vice-président****Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de votants (enveloppes déposées) 34

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) 0

Nombre de suffrages exprimés [b-c] 34

Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
RIEU Yves	34	Trente-quatre

**Proclamation de l'élection du neuvième vice-président**

M. Yves RIEU a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

**Election du dixième vice-président****Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de votants (enveloppes déposées) 34

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) 0

Nombre de suffrages exprimés [b-c] 34

Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOULLE Didier	25	Vingt-cinq
BUISSON Christian	9	neuf

Envoyé en préfecture le 30/05/2014

Reçu en préfecture le 30/05/2014

Affiché le

**SLOW**

**Proclamation de l'élection du dixième vice-président**

M. Didier BOULLE a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.

**Election du onzième vice-président**

**Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de votants (enveloppes déposées) 34

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) 0

Nombre de suffrages exprimés [b-c] 34

Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHAGNOL Dominique	8	huit
PICHON Luc	26	Vingt-six

**Proclamation de l'élection du onzième vice-président**

M. Luc PICHON a été proclamé onzième vice-président et immédiatement installé.

Le Président  
Max THIBON

